



**Françoise FÉRAT**

Sénateur de la Marne

Vice-Président du Conseil départemental

LA LETTRE

**ÉDITO**

**Juin-Juillet 2017**

© D.R.



Le mois de juillet 2017 complète un été particulier. Les moissons sont plus précoces et les vendanges s'annoncent tôt cette année où la date du 20 août est souvent avancée. Les incendies ont aussi été ravageurs en France et en Europe ; les niveaux des nappes phréatiques, des rivières et des bassins réservoirs sont aussi assez bas. Le dérèglement climatique constitue incontestablement une réalité ; la nature nous l'a bien rappelé ces derniers mois. Par ailleurs, l'activité parlementaire est aussi sous les signes de l'effervescence cet été avec la session extraordinaire convoquée depuis le 4 juillet. Après le discours du Président de la République devant le Congrès, la déclaration de politique générale devant les assemblées, des textes ont été présentés devant les deux chambres, certains en procédure accélérée. Auditions, travaux en commission, amendements, débats, séances publiques sont le lot quotidien de cet été bien particulier. Les réformes nécessaires à notre pays nous obligent à ne pas attendre même s'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. L'écoute des expériences de terrain et la confrontation des opinions permettent une amélioration des dispositions législatives à l'aune des réalités administratives, financières, économiques et sociales. La Constitution de la V<sup>e</sup> République, comme les Constitutions de nombreux pays dans le monde, prévoit deux chambres : il s'agit bien d'équilibrer les textes présentés en prenant en compte les opinions, les expériences et les spécificités de chacune d'entre elles. Je profite de cet édito pour souhaiter de bonnes vacances à ceux qui ont l'opportunité d'en prendre et je souhaite un excellent et bel été à tous, que ce soit en Champagne ou ailleurs.

## — AU SÉNAT —

### **Groupe d'études Vigne et vin**

© Freedigitalphotos



Vice-présidente du Groupe d'études Vigne et vin, le 12 juillet dernier j'ai assisté à l'audition de Monsieur Hervé DURAND, directeur général adjoint de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises et Madame Marie de SARNEZ, chef du bureau Vin et autres boissons au ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour évoquer les sujets d'actualité concernant la viticulture. Ce fut un moment constructif afin d'évoquer les atouts et les difficultés du secteur.

### **L'actualité en Juin-Juillet**

© Sénat



[L'actualité au Sénat](#)

## Dangerosité des cosmétiques

© Pixabay



J'ai de nouveau saisi la Ministre de la santé sur une nouvelle étude de l'association UFC-Que Choisir démontrant la dangerosité de nombre de produits cosmétiques. Elle dénombre pas moins de 1 000 produits contenant un ou plusieurs ingrédients indésirables (crèmes de jour, déodorants, parfums, maquillage, crème solaire, produits d'hygiène, etc...). Certains sont même hors la loi et renferment des substances rigoureusement interdites. Les perturbateurs endocriniens sont toujours aussi présents. Face à cet enjeu de santé publique, j'ai demandé au Gouvernement ce qui allait être entrepris au niveau national et européen pour protéger la santé des consommateurs.

## Lutte contre la maladie de Lyme

© Pixabay



J'ai interrogé la ministre des solidarités et de la santé sur la propagation de la maladie de Lyme. Il s'agit d'une infection due à une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*, transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique infectée. Elle peut toucher plusieurs organes, la peau mais aussi les articulations et le système nerveux. Non traitée elle évolue sur plusieurs années ou décennies en trois stades de plus en plus graves. Le traitement repose sur la prise d'antibiotiques la plus rapide possible pour être efficace. Mais elle est encore aujourd'hui très mal diagnostiquée et les malades peinent à avoir une médication appropriée. Si un plan national de lutte a bien été mis en place en septembre 2016, aujourd'hui les avancées sont mineures et la maladie progresse. Les personnes infectées ne sont ni prises en charge, ni indemnisées. Face à cet enjeu de santé publique, je lui ai demandé ce que le Gouvernement comptait concrètement mettre en œuvre.

## DANS LA MARNE

### Nouvelle mairie à Sarcy

© Pixabay



Avec Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims, Philippe Salmon, conseiller départemental de la Marne et des élus du bassin rémois, nous avons accompagné Isabelle Fourquet, maire de Sarcy et son conseil municipal, lors de l'inauguration de la nouvelle mairie et d'un logement communal rénové. Les 250 Sarcéens bénéficient d'un bâtiment réhabilité, accessible et plus fonctionnel. Il faut rappeler l'importance de la mairie dans un village, maison commune et véritable lieu du vivre ensemble. La qualité de vie dans la ruralité se concrétise par ses actions de proximité. Anecdote originale et valorisante : un équipement du logement communal réalisé par un artisan local a reçu un Prix du Concours Lépine ! Bravo à l'équipe municipale pour cet investissement !

## Jury de fleurissement

---

© D.R.



Le bel été ensoleillé que nous connaissons a permis aux plantes de se développer. J'ai pu le constater lors des tournées des jurys de fleurissement que j'ai effectuées dans les communes de notre département. La Marne est toujours le 1er département fleuri de France. Cette distinction, la Marne la doit à ses 179 communes labellisées « 1 à 4 fleurs » et aux plus de 370 villes et villages fleuris marnais qui contribuent activement chaque année à ce concours. Cette année encore, j'ai redécouvert les paysages de nos villages vus sous un angle « fleuri ». L'Agence de Développement Touristique (ADT) de la Marne, présidée par mon collègue Christian Bruyen, est un acteur important pour l'accompagnement de ces candidatures et du succès de ces communes fleuries. La participation au concours des villes et villages fleuris permet de recevoir l'aide de l'ADT pour la mise en place d'un projet communal d'embellissement durable, la valorisation des efforts réalisés par les habitants et la promotion de la commune. Je suis ravie de constater l'implication des municipalités et des nombreux habitants bénévoles qui œuvrent avec toujours autant de passion au cadre de vie de leurs concitoyens. N'oublions pas que cette qualité paysagère est un atout pour l'économie touristique, donc pour notre économie de proximité !

## Urbain II fêtes médiévales

---

© Pixabay



J'ai assisté avec le maire de Châtillon-sur-Marne José Pierlot, Régis Coutant, vice-président de la communauté de communes et de nombreux élus aux premières fêtes médiévales et à l'inauguration de la statue d'Urbain II réhabilitée. De nombreux visiteurs ont fait la queue pour gravir les quelques 90 marches à l'intérieur de l'édifice afin d'admirer la vallée de la Marne. La statue d'Urbain II (1042-1099) marque une période de l'Histoire de l'Europe et se dresse fièrement sur la Vallée de la Marne et les coteaux viticoles. Aujourd'hui, la statue est un monument touristique. Il est naturel de voir une statue d'un homme d'Église scruter les coteaux champenois : n'oublions pas que vin et religion catholique sont très liés. Le Champagne doit son existence à un moine Dom Pérignon ; le Frère Oudart à Pierry a marqué son empreinte en Champagne également. Aussi, le lancement des festivités médiévales a commencé avec mon adoubement (comme celui de mes collègues élus)

comme chevalier de Châtillon afin d'être dans l'ambiance du week-end. Les fêtes médiévales autour de nos communes viticoles, au-delà du folklore et de l'esprit convivial et festif, permet de rappeler de manière symbolique que le Champagne, c'est une Histoire, que sa réputation s'est construite au fil du temps et de ses épreuves heureuses ou plus difficiles. Félicitations aux équipes professionnelles et bénévoles qui ont réalisé ces festivités pendant ce week-end des 15 et 16 juillet ! Les visiteurs et habitants étaient ravis des démonstrations ; tout y était : catapultes, combats, chevaliers, artisanat ancestral, costumes, épées, flèches, cotte de maille, etc. Ces manifestations contribuent à l'attractivité de notre région, permet la vivacité de la vie rurale et consolide nos forces économiques ! Bravo à tous !

### CONTACT

#### Au Sénat

**Lindy Pollet-Lhôte**

Tel : 01 42 34 24 88  
E-mail : l.ferat@senat.fr

#### Dans la Marne

**Lucile Creton**

Tel : 03 26 58 15 23  
E-mail : francoise.ferat@orange.fr

Site : [www.senateur-ferat.org](http://www.senateur-ferat.org)

[www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)